

# RÉSISTANCE SOCIALE



*" La République sera sociale ou ne sera pas ! " J. Jaurès*

## SOMMAIRE

**p.1 :** L'édito / **p.2 :** Solidarité internationale / **p.3 et 4 :** Place au débat / **p.5 et 6 :** Actualité sociale / **p.7 :** Coup de gueule / **p.8 :** Programme des 10èmes Vendémiaires

## L'ÉDITO

Après le TSCG et l'austérité, voici l'alibi de la compétitivité. Il paraît que depuis 10 ans (sous des gouvernements de droite d'ailleurs), nos entreprises auraient perdu en compétitivité et que leurs marges se seraient drastiquement réduites. Sans s'attarder sur l'analyse du rapport Gallois, on ne peut que constater que ces pertes en compétitivité et en marge n'ont pas pénalisé les actionnaires ! Pour s'en convaincre, il suffit de se référer aux gains des actionnaires des entreprises du CAC 40 et aux augmentations indécentes des salaires et des primes de leurs dirigeants.

Mais revenons à la « compétitivité ». Le gouvernement, au prétexte de la restaurer, n'a pas fait preuve d'imagination par rapport à la période précédente.

Ponctionner encore un peu plus les salariés à travers l'augmentation de la TVA et pour aggraver davantage la fracture sociale en réduisant encore plus les moyens de l'Etat et des collectivités locales, voilà ce que nous propose Jean-Marc Ayrault. Le Premier Ministre qui était il y a peu présenté comme « pas à la hauteur » par tous les médias, de droite et même prétendument de gauche, passe aujourd'hui pour quelqu'un de raisonnable : il lui a suffi pour cela de céder aux pressions des patrons et de ressortir les vieilles recettes éculées de la baisse, par divers moyens, des « charges patronales », compensée par de nouvelles pressurisations sur le pouvoir d'achat des salaires.

Cette embellie médiatique ne durera sans doute que quelques mois, le temps que le MEDEF se lance dans une nouvelle croisade pour la compétitivité qu'entrave le code du travail par exemple. Alors ? Alors que fera le gouvernement, cette fois ? Car –et heureusement- ce ne sont pas les quelques mesurette du rapport Gallois, comme la participation des représentants des salariés au conseil d'administration des entreprises ou la mise en valeur des relations sociales dans l'entreprise qui inciteront les syndicats à gérer les plans sociaux et à accepter plus de précarisation des employés.

Dans l'attente, 10 milliards de dépenses publiques en moins, même si ce n'est qu'à partir de 2014, ce n'est

pas rien. Et on nous permettra de douter que la politique mise en œuvre permette que la croissance soit suffisamment au rendez-vous en 2013 pour faire rentrer ces dix milliards dans les caisses de l'État. D'autant qu'avec la recherche obstinée d'une réduction à 3 % du déficit d'ici fin 2013, les marges de manœuvre sont déjà bien faibles. Alors ? Alors, combien de fonctionnaires en moins, combien de dépenses sociales rabotées ?

Le pire, c'est qu'il nous faut bien reconnaître que ce scénario nous semblait écrit à l'avance, avant même la parution du rapport Gallois, dont l'auteur était, il n'y a pas si longtemps, considéré par certains comme un « grand patron de gauche ». Depuis des mois, FMI, Commission européenne et consorts pressent la France

de faire des « efforts de compétitivité ». Tout comme pour la Grèce, l'Espagne ou le Portugal, au prétexte d'améliorer le sort des entreprises. Cela sans aucune considération pour les peuples, dont on diminue salaires, retraites et droits sociaux, tandis que l'oligarchie financière s'installe un peu partout aux commandes.

## RAPPEL

**Les 10èmes Vendémiaires auront lieu  
le 1<sup>er</sup> décembre 2012.**

**Pour s'inscrire par Internet :**

[vendemiaires@orange.fr](mailto:vendemiaires@orange.fr)

(et non « voila » comme précédemment indiqué)

**Voir page 8**

On aurait pu espérer qu'un gouvernement de gauche ne cède pas à ces sirènes-là et n'oublie pas que c'est du peuple qu'il tient son pouvoir. Force est de constater que la peur de déplaire à la Commission européenne ou au FMI est plus forte chez nos gouvernants que la peur d'être rejetés par le peuple. Pourtant, même dans une situation de crise financière – crise du capitalisme serait sans doute plus juste – comme celle que nous traversons, il nous semble que le devoir d'un gouvernement élu pour rompre avec la politique de Sarkozy était de mener une vraie politique de gauche, pour la relance des salaires et de l'emploi, pour l'amélioration des droits sociaux, pour le renforcement et le développement des services publics, comme nous le montre d'ailleurs l'exemple de certains pays d'Amérique latine.

C'est de tout cela dont nous aurons l'occasion de débattre à l'occasion de nos prochaines Vendémiaires, le 1<sup>er</sup> décembre à Paris, auxquelles je vous invite toutes et tous à participer.

**Marinette Bache**

# SOLIDARITE INTERNATIONALE

## ► ESPAGNE

- À l'annonce du budget 2013 qui s'en prend sérieusement à l'éducation et à la santé, des milliers de manifestants, parmi lesquels beaucoup de jeunes –un sur deux est au chômage– et des retraités, ont défilé le 27 octobre à Madrid, pour protester contre la politique d'austérité menée par le gouvernement Rajoy.
- Un projet de loi est en préparation, visant à restreindre le droit à manifester.

## ► PORTUGAL

Des milliers de personnes à l'appel des groupes dits apolitiques utilisant les réseaux sociaux rejoints par la CGTP ont, à Lisbonne et dans diverses villes du Portugal, manifesté leur refus des mesures d'austérité que le gouvernement va renforcer afin d'atteindre ses objectifs de réduction des déficits. Comme à Madrid à peu près à la même heure, un concert de casseroles s'inscrivait dans le cadre de la journée internationale "Global Noise" contre la dette des États.

## ► GRÈCE

Depuis le début de l'année, c'est le quatrième appel à la grève générale ! Les 25 000 manifestants ont défilé dans le centre d'Athènes, alors que les services publics et les transports étaient fortement perturbés. Aux cris de « *FMI-UE dehors, effacement de la dette !* » les manifestants protestaient contre l'austérité et refusaient le nouveau budget d'austérité imposé par leurs gouvernants et Bruxelles. La BCE ne veut pas renoncer à ses créances sur la Grèce, car cela reviendrait à un financement de ce pays par la BCE, ce qui est interdit par les traités européens.

Tandis que les créanciers réclament encore 150 réformes à la Grèce, la police grecque a arrêté (puis libéré dans la nuit de dimanche 28 à lundi 29 octobre) le journaliste qui avait publié la veille une liste de noms de plus de 2 000 Grecs fortunés ayant placé de l'argent sur des comptes en Suisse, et soupçonnés d'évasion fiscale.

## ► ANGLETERRE

Des dizaines de milliers de personnes ont commencé à manifester samedi 20 octobre dans le centre de Londres pour protester contre la politique d'austérité du gouvernement, dénoncée aussi par des manifestants en Écosse et en Irlande du Nord, a constaté un journaliste de l'AFP. Pompiers, infirmières, enseignants, aux côtés de nombreux jeunes sans-emploi ou encore militants pacifistes, rejoints par des membres de l'opposition, ont défilé bruyamment au son de sifflets, brandissant des ballons géants multicolores et des panneaux d'interdiction de stationner avec la mention « *Non aux coupes* ».

## ► ISLANDE

### ***La citoyenneté contre la loi du silence ...***

Au moment où l'on nous impose le TSCG, sans aucune consultation démocratique et alors que très majoritairement, notre peuple le refuse, rappelons la leçon de démocratie, de responsabilité et de citoyenneté que le peuple islandais a donnée au monde. Et que les médias taisent. Alors : oui une autre politique est POSSIBLE.

<http://www.youtube.com/watch?v=9rGNF-C6Xek&feature=share> Faites tourner sur vos listes de diffusion !

# AVEZ-VOUS REMARQUÉ ?

## **Le changement ce n'est donc pas pour tout de suite...**

*Par le Dr Patrick Nivet, praticien hospitalier, hôpital de Libourne*

Avec cet accord signé le 23 octobre 2012 à tout prix, peut-être pour éviter un débat parlementaire :

- les dépassements vont continuer ;
- le nombre de médecins qui peuvent en faire va augmenter (les anciens chefs de cliniques bloqués jusqu'ici vont pouvoir entrer dans le dispositif) ;
- la limitation vers le haut est quand même à 150 % du prix des actes de base, limite qui plus est simplement indicative et qui restera probablement au-dessus des dépassements moyens, le plus souvent calculés sur le niveau de remboursement des mutuelles et autres assurances privées ;
- un contrat d'accès aux soins est créé pour les médecins du secteur 2 qui, sous réserve qu'ils ne dépassent que de 100 % et soignent sans dépassement les patients en

CMU, verront leurs malades mieux remboursés par la Sécurité sociale et bénéficieront de remises de charges. Au fond, pour soigner les indigents, les médecins du secteur 2 pourront bénéficier d'avantages...

- mécanismes de contrôle édulcorés avec la simple création d'un observatoire ;
- pour faire bonne mesure les honoraires du secteur 1 sont revalorisés sans réelles conditions à l'heure ou chacun voit bien qu'il faut défendre les territoires en déshérence.

Au bout du compte le monde libéral s'y retrouve, les dépasseurs, bien sûr, mais aussi ceux qui ne veulent pas accepter la moindre contrainte fût-ce en échange d'une augmentation des honoraires dont il faut d'ailleurs mesurer la portée exacte.

# PLACE AU DÉBAT

## Le PLFSS 2013 (Projet de loi de financement de la Sécurité sociale)

Par Jean-Claude CHAILLEY

Ce projet de loi est décevant car, « règle d'or » oblige, il est pour l'essentiel dans la continuité des précédents.

- Les informations recueillies par la Coordination des hôpitaux et maternités de proximité, par Notre Santé En Danger, par la Convergence de Défense et Développement des Services Publics concordent : les fermetures et restructurations se poursuivent, les attaques contre les personnels, leurs conventions collectives aussi.
- La pression de la droite, du MEDEF, pour baisser les cotisations sociales patronales à un niveau **triple de celui de N. Sarkozy** sous prétexte de « débat sur la compétitivité » est une source d'inquiétude majeure.
- Le gouvernement est empêtré dans l'arsenal anti social européen, la surveillance de Bruxelles, qu'il vient de valider en totalité. En donnant l'impression de pouvoir / devoir céder, il encourage le déchaînement de la droite, du patronat, des médias, à un niveau jamais vu.

### Danger !

**Il est faux que les Français dépensent plus pour la santé que dans les autres pays de la zone euro :**

- **les dépenses de protection sociale par habitant en France sont dans la moyenne de la zone euro** (et non parmi les plus élevées, DRES août 2012) ;
- **la France est un des pays du monde avec la plus faible hausse des dépenses de santé du monde depuis 1997 !** (OCDE)

**1) À ce jour il n'y a pas de changement.** Notamment:

**Le budget Assurance maladie de la Sécurité Sociale** (ONDAM Objectif National de Dépenses d'Assurance Maladie) est dans la continuité.

- La moyenne d'augmentation depuis 1997 est de l'ordre de 4 %. N Sarkozy avait fixé l'ONDAM à 2,8 % pour 2012, puis baissé à 2,5 % en raison de prévisions de croissance revues à la baisse à cause de sa politique. Dans le PLFSS 2013 il n'est qu'à 2,7 %.
- Il y a quelques mesures positives comme le remboursement de l'IVG à 100 %. Pourtant ce budget ne permet même pas d'enrayer la politique de restructurations, de fermetures d'hôpitaux, de maternités, de centres de santé, de suppressions de personnel.
- Aucune mesure vers la suppression progressive **des franchises, déremboursements ...**
- Recul sur les dépassements d'honoraires qui risquent au contraire de se généraliser.

**Retraites :** Certes les carrières longues pourront partir à 60 ans, mais l'augmentation du budget retraites (régime général) ne permet **pas le moindre rattrapage des 25 % de pouvoir d'achat perdu depuis les réformes Balladur, Fillon, Sarkozy.**

**Il y a menace aussi sur le financement de l'ARRCO et de l'AGIRC**

La taxe de 0,3% sur les retraités imposables doit être retirée.

A fortiori nous rejetons par avance toute augmentation de la CSG des retraités.

### Exonérations de cotisations sociales patronales

Depuis 1992, date de début de cette politique, le cumul des exonérations de « charges » (les cotisations sociales « patronales », partie du salaire qui est socialisée) dépassera en 2013 **les 400 Mds €**, charges d'intérêt des dettes ainsi créées non comprises ! L'état des finances justifierait amplement de revenir progressivement dessus.

On se félicite de la suppression des exonérations sur les heures supplémentaires, mais les emplois d'avenir et les contrats de génération en créent de nouvelles !

### Fraude : manque d'ambition

La fraude patronale aux cotisations se monte à 15 – 17 milliards € par an (plus que le déficit). Outre le nécessaire respect de la loi, une fraction significative de cette somme devrait être récupérée rapidement.

**2) Des « changements » qui seraient des régressions :**

**Transfert de 30 / 40 Mds € de cotisations sociales « patronales » vers les ménages**

On entend parler de **TVA, de CSG** –payée à 87 % par les salariés, retraités, chômeurs- , **de taxes** sous les prétextes et appellations les plus « vendeuses » à l'opinion publique. On les a toutes combattues lorsque la droite était au pouvoir.

# PLACE AU DÉBAT

## Une « réforme systémique » des retraites, de la Sécurité Sociale

L'Union européenne (livre blanc, février 2012) demande dans tous les pays des réformes systémiques de la Sécurité Sociale (dont la branche retraites) sur le « modèle de la Grèce, Espagne, Portugal, République tchèque ». Pour l'UE, les retraites vont baisser, il faudra prendre sa retraite bien après 62 ans, le financement doit inclure beaucoup plus d'assurances privées et de capitalisation.

### Le MEDEF veut déstructurer la Sécurité Sociale branche après branche

Il vaut supprimer la branche famille « qui ne concerne pas les entreprises » puis la maladie « qui ne le concerne pas non plus », et le reste.

La réforme de la perte d'autonomie – abandonnée par N Sarkozy devant la mobilisation - devait s'inscrire dans cet objectif. Rappelons que la perte d'autonomie relève de la branche maladie de la Sécurité sociale.

### 3) Le PLFSS 2013 est malade de la ratification du Pacte budgétaire, de sa « règle d'or ».

Le PLFSS participe à l'objectif de retour à l'équilibre du budget de l'Etat et de la Sécurité Sociale. Il s'inscrit dans la concurrence « libre et non faussée », la course à la baisse du « coût » du travail, de la protection sociale, qui sévit partout en Europe.

- **Résistance Sociale a mené et continuera de mener le combat contre cette construction européenne « austéritaire », pour une République sociale en France, pour une alternative européenne respectant la volonté et les aspirations des peuples.**
- **Les fermetures, restructurations, suppressions de personnel, dans les hôpitaux, maternités, centres de santé, ... doivent cesser.**
- Nous demandons au gouvernement et aux parlementaires de gauche qu'ils donnent au PLFSS 2013 les moyens de stopper les dégâts causés par les gouvernements précédents et qu'ils débutent la reconquête de la Sécurité sociale.

---

## Retraite : les Britanniques passent aux fonds de pension automatiques

*(Source AFP retransmise par Jean-Claude Chailley qui rappelle que ceci est conforme au Livre blanc retraites de l'UE de février 2012 )*

**Depuis le lundi 1<sup>er</sup> octobre 2012, des millions de salariés britanniques cotisent à des fonds de pension pour compléter leur retraite. Les salariés versent à hauteur de 0,8% de leur salaire, l'employeur de 1% et l'Etat de 0,2%.**

Des millions de salariés britanniques vont cotiser automatiquement à des fonds de pension afin d'améliorer leur retraite, selon une réforme entrant en vigueur lundi, qualifiée d'« historique » par le gouvernement du conservateur David Cameron.

A partir du 1<sup>er</sup> octobre et jusqu'au début de l'année prochaine, seules les grandes entreprises employant plus de 120.000 personnes seront concernées par cette réforme qui va entrer en vigueur progressivement et touchera toutes les entreprises d'ici 2018. Pour le gouvernement britannique, il s'agit de faire en sorte que tous les Britanniques puissent mettre de l'argent de côté en vue de leurs vieux jours afin d'éviter une augmentation de la pauvreté des personnes âgées.

Onze millions de personnes n'épargnent pas assez dans le pays pour s'assurer une retraite décente, selon des chiffres cités par le gouvernement, alors que la retraite d'Etat de base est faible (environ 460 livres par mois, soit environ 575 euros cette année). Le gouvernement est « fier d'introduire ce changement vraiment historique qui va radicalement modifier la façon dont nous

épargnons pour notre retraite et va voir des millions de personnes supplémentaires mettre de l'argent de côté pour l'avenir », a déclaré le ministre des Retraites Steve Webb.

Selon le gouvernement, grâce à cette réforme, 600.000 personnes supplémentaires cotiseront à un fonds de pension d'ici la fin de l'année et 4,3 millions de plus d'ici mai 2015. Il espère qu'à terme, cette réforme permettra à 9 millions de salariés de plus d'épargner.

Dans le détail, les salariés cotiseront initialement à hauteur de 0,8% de leur salaire, l'employeur de 1% et l'Etat de 0,2% à travers une déduction fiscale. A terme, la cotisation sera de 4% pour le salarié, de 3% pour l'entreprise et de 1% pour l'Etat.

Ces fonds seront investis soit par un fonds de pension privé, ou par un fonds de pension créé par l'Etat il y a plusieurs années (National Employment Savings Trust, NEST).

Les salariés peuvent également décider de ne pas bénéficier de cette incitation à cotiser, ce qui pourrait être le cas pour nombre d'entre eux en ces temps d'austérité et de chômage élevé afin de ne pas rogner sur leur salaire. Le secrétaire général de la confédération syndicale TUC, Brendan Barber, a jugé que cette réforme aurait pu être « mieux faite » mais a estimé que les salariés avaient désormais un « cadre stable ».

# ACTUALITÉ SOCIALE

## Communiqué de la Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité contre tous les déserts sanitaires

Par Michel ANTONY, président de la Coordination nationale

Quand l'éloignement des maternités est peut être une des causes du décès d'un nouveau-né sur la route, les membres de la CN-Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité ont d'abord une pensée émue et attristée pour les parents victimes de ce drame. Ils rappellent que ce décès illustre malheureusement de façon dramatique la faillite et les manquements de l'organisation territoriale des services publics de santé imposés par les Agences Régionales de l'Hospitalisation hier et par les Agences Régionales de Santé aujourd'hui, au mépris des attentes des populations et de leur sécurité.

De 1369 en 1975, le nombre de maternités est passé à 535 en 2010, sans parler des fermetures plus récentes : Saint Avold (Meuse), Hayange (Moselle), Saint-Antoine- Paris, Saint-Vincent-de-Paul -Paris, Léonard de Vinci juin (Ile-de-France), Marie-Galante, Vire et La Seyne-sur-Mer, ni de celles qui sont menacées à Apt, Mont Saint-Aignan, Le Blanc... En détruisant les  $\frac{2}{3}$  de nos maternités, les pouvoirs publics sont responsables de la destruction du maillage sanitaire, solidaire et égalitaire, de notre territoire.

Sur de nombreux territoires ces fermetures, qu'au côté des élus et des professionnels de santé nous dénonçons depuis de nombreuses années en qualité d'usagers, transgressent le temps de 45 minutes pourtant retenu comme délai de référence en terme de sécurité pour la femme et l'enfant. Ces situations ne peuvent être ignorées des autorités sanitaires. Elles sont répertoriées dans plusieurs études de la DREES dans lesquelles les temps d'accès sont sous-estimés du fait du mode de calcul retenu.

Quand des décisions de fermeture de services publics de santé, prises hors de tout contrôle démocratique, ont des conséquences d'une telle gravité, les membres de la Coordination constatent qu'il y a rupture du pacte républicain et demandent au Président de la République, au Premier Ministre et à la Ministre de la Santé, au nom de l'égalité d'accès aux soins pour tous :

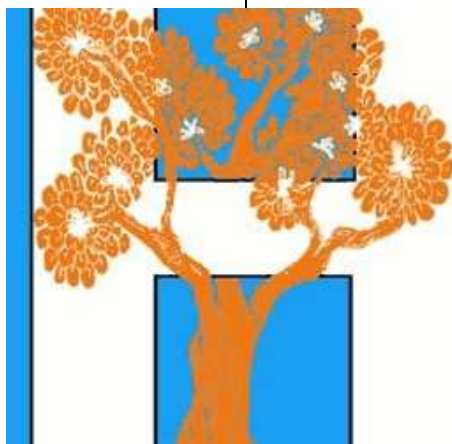
1° de décréter **en urgence un arrêt immédiat des fermetures de services** (maternités, cardiologie, chirurgie, réanimation, urgences, CIVG, Centres de santé, etc.) et d'établissements publics de santé.

2° **d'abolir dans les plus brefs délais les pouvoirs exorbitants des directeurs généraux d'Agence Régionale de Santé** résultant, dans ce

domaine, de la loi « Hôpital, Santé, Patients et Territoires » et de rétablir des procédures démocratiques pour la définition de l'organisation territoriale de santé.

3° de **rouvrir des services** où c'est nécessaire en fonction des territoires et des populations concerné(e)s pour que s'applique partout la loi républicaine en raison des spécificités géographiques, du maintien de la continuité des soins et de la sécurité des personnes (par exemple pour les maternités à Marie Galante, La Seyne sur Mer, Lannemezan ou Valréas...).

4° en **finir avec des fusions nocives et réductrices** et casser celles qui le souhaitent comme à Pertuis ou à Creil-Senlis. Mettre en place des réseaux et des complémentarités démocratiquement choisi(e)s.



# ACTUALITÉ SOCIALE

## Derrière les pigeons, les vautours ?

Un article de « Alternatives économiques » relayé par Alain GÉLY, qui suggère de supprimer le « ? » de leur titre !

Ainsi donc, le Gouvernement a reculé devant les « pigeons » : le projet de taxation des plus-values sera modifié pour ce qui concerne les cessions de valeurs mobilières (actions ou parts sociales) dès lors que le cessionnaire sera le créateur de la société. L'argument des 60 % de taxation mis en avant par les « pigeons » en question (62,2 % même prétend le Medef, ce chiffre étant repris sans aucune réticence par Jean-François Péresse dans *Les Echos* du 5 oct.) a donc porté. Pourtant, ce chiffre n'a aucune réalité.

D'abord parce qu'il additionne deux prélèvements distincts – le prélèvement social de 15,5 % et le prélèvement fiscal de 45 % - qui ne s'additionnent pas : ce deuxième prélèvement (fiscal) est en effet calculé sur la partie de la plus-value réellement encaissée, soit 84,5 % (100 % moins 15,5 %) de la plus-value, soit un prélèvement fiscal de 38 % (45 % de 84,5 %). A quelques détails près, en effet, l'impôt sur le revenu, ne prend en compte que les revenus nets (réellement perçus), et non les revenus bruts, ceci valant aussi bien pour les salaires que pour les autres revenus. L'addition des deux prélèvements représente donc un total de 53,5 %.

Certes, cela reste élevé, surtout par rapport aux 34,5 % de prélèvement actuel (même prélèvement social, mais prélèvement fiscal de 19 % sur le total de la plus-value). Mais, dans le projet initial, deux mécanismes – que les contempteurs du dispositif se sont bien gardés de mentionner – permettent de réduire sensiblement l'addition. Le premier concerne un système (un peu analogue au quotient familial) qui permet à tous les bénéficiaires de plus-values de bénéficier de la progressivité de l'impôt sur le revenu dès lors que ces plus-values concernent des titres détenus depuis au moins deux ans et que leurs autres revenus imposables sont inférieurs à 600 000 euros. Ainsi, un contribuable n'ayant aucun autre revenu imposable qu'une plus-value d'un million (soit 845 000 € nets encaissés) sur des titres détenus depuis au moins quatre ans aurait dû payer 302 000 euros d'impôts sur le revenu au lieu de 380 000 (45 % de 845 000). En outre, un système d'abattement au bénéfice de ceux ayant détenu ces titres au moins deux ans permettait de réduire le revenu imposable de 5 % (pour deux ans de détention) à 40 % (pour douze ans). Ce qui, dans

l'exemple précédent, aurait permis de réduire l'impôt à 154 000 € dans le cas le plus favorable, soit un prélèvement fiscal de 18 % sur la plus-value encaissée. Soit moins que l'actuel prélèvement.

Les pigeons nous ont donc pigeonnés. Au lieu de clamer à cor et à cris que l'Etat prédateur allait leur prendre 60 % (voire 62,2 %) d'un revenu chèrement gagné par des prises de risques et des efforts considérables, les « pigeons » auraient dû dire que ce prélèvement allait se situer dans une fourchette allant de 53,5 % à ... quasiment rien. Et donc qu'il y aurait sans doute plus de gagnants (ceux troquant un prélèvement fiscal libérateur de 19 % contre un impôt sur le revenu majoré de quelques pour cents) que de perdants. Pour faire partie de ces derniers, il fallait remplir une de ces trois conditions : encaisser une plus-value très élevée, disposer par ailleurs d'autres revenus très élevés, réaliser la plus-value sur des titres détenus depuis moins de deux ans. La dernière condition écartait la quasi-totalité des « vrais » entrepreneurs, l'avant-dernière écartait les créateurs de *start-up* qui ne se rémunèrent quasiment pas en espérant se rattraper sur la valorisation du capital, la première, enfin, écartait l'immense majorité des bénéficiaires de plus-values. En revanche, les perdants – et surtout les gros perdants – auraient été les spéculateurs qui achètent pour revendre peu après, les actionnaires ou dirigeants de fonds spéculatifs ou de *holdings* financières. Bref des gens qui sont plutôt du côté des vautours que des pigeons.

Certes, la marche arrière gouvernementale n'est que partielle. Elle ne concerne que les créateurs d'entreprise (une notion qu'il faudra définir précisément) et ceux qui réinvestissent les plus-values obtenues (ce qui vise surtout les *business angels*, dont le métier consiste à s'impliquer financièrement dans des entreprises qui démarrent, puis à revendre les actions détenues lorsque la société a prouvé sa viabilité). En revanche, les autres plus-values mobilières de cession ne seront pas épargnées. La distinction entre les « entrepreneurs ayant réussi » et les épargnants/spéculateurs, bien que réduite, est donc maintenue. Il ne faudrait cependant pas que cette marche arrière donne des idées à des vautours cherchant à se faire passer pour des pigeons.

# COUP DE GUEULE

## Combien de morts faudra-t-il encore ?

Par Nicole VERGNIOT

Encore un suicide à la Poste titraient, il y a quelques jours, les journaux après le décès d'un postier à La Fère (Aisne). Oui, encore une vie ôtée, encore une famille endeuillée malgré les bonnes paroles prodiguées à la suite de la sortie du rapport Kaspar – vous savez, cet ancien secrétaire général de la CFDT, aujourd'hui reconverti dans le business et proche de l'UMP et du patronat.

Combien de morts supplémentaires faudra-t-il pour qu'enfin cette grande entreprise à capitaux publics qu'est la Poste prenne les mesures nécessaires pour mettre fin à ce mal-être qui frappe bon nombre de ses personnels, cadres ou non, qui se sentent exclus, mal récompensés de leurs efforts, numéros d'une chaîne dont ils ne voient pas le bout, las de ces restructurations incessantes, des oukases prononcés à leur rencontre par une hiérarchie aveugle, plus préoccupée des résultats des « collectes » que par le bien-être et la santé de son personnel ?

Comme le notait dans son message d'adieu ce postier de La Fère trop tôt décédé, ce n'est pas d'assistantes sociales ou de médecins du travail que les postiers ont surtout besoin – même s'ils sont nécessaires – c'est d'une reconnaissance pour le travail accompli, c'est d'une lisibilité de leur carrière, c'est une prise en compte de leurs difficultés et de manière plus générale de leur personne en tant qu'êtres humains.

Ce n'est à l'évidence pas la création d'une

médiatrice de la santé au travail – quelles que soient ses qualités personnelles – qui peut faire bouger les choses – elle n'a dans les faits aucun pouvoir, ni d'un poste de délégué à l'innovation sociétale.

Il serait temps d'abandonner ces pratiques managériales d'un autre temps et de retrouver une gouvernance capable de savoir où elle veut aller, de mettre en place des projets à long terme, de stabiliser les structures.

Il serait temps que la gouvernance actuelle prenne enfin ses responsabilités et les assume. Une nouvelle fois unanimes comme après la publication du rapport Kaspar dont ils dénonçaient les carences, les syndicats demandent clairement un changement de responsables au plus haut niveau. Le départ prochain de l'actuel Directeur des bureaux de poste appelé à s'occuper des relations entre la SNCF et le Réseau Ferré de France – espérons qu'il s'y prendra mieux que pour les relations humaines – est une première étape encore insuffisante. À l'image de ce qui s'est passé à France Télécom, l'État, actionnaire majoritaire de la Poste, doit prendre ses responsabilités et nommer d'autres dirigeants pour faire une politique capable d'obtenir le soutien du personnel et des usagers de ce qui il n'y a pas si longtemps était considéré comme un service public de référence.

## VOUS AUSSI, REFUSEZ LA RÉSIGNATION, ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de RESO, association loi 1901

**Siège social :**

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

**Site Internet :** [www.resistancesociale.fr](http://www.resistancesociale.fr)

Courriel : [webmaster@resistancesociale.fr](mailto:webmaster@resistancesociale.fr)

Présidente de RESO et directrice de la publication :

**Marinette BACHE**

NOM ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

TEL : ..... Portable : .....

E-mail : .....

J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi ..... exemplaires par envoi.

**À retourner à :** RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)

# 10èmes VENDÉMIAIRES

## SAMEDI 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2012

Salle des expositions de la Mairie du 2<sup>ème</sup> arrondissement

8 rue de la banque – 75002 Paris – M° Bourse

### Le changement c'est maintenant ?

*Agir aujourd'hui pour changer la France, changer l'Europe.*

Accueil à 9h

Ouverture des travaux à 9H30 : Jacques BOUTAULT, maire du 2<sup>ème</sup> arrondissement (EELV)

► Table ronde de la Matinée (jusqu'à 13h)

#### **Face au traité et aux politiques d'austérité : quelles résistances, quelles alternatives et politiques publiques ?**

*Alors que le Traité européen a été adopté sans réel débat public, alors que les politiques d'austérité se développent partout en Europe, de partout, les peuples se lèvent et combattent.*

*Comment faire converger les forces de progrès -salariés du public et du privé, étudiants, actifs, chômeurs, retraités,...- qui résistent dans notre pays ?*

*Quels seraient les grands axes de politiques alternatives : reconquête des services publics, reconquête industrielle et écologique, renforcement du code du travail, politique de relance économique, du pouvoir d'achat ...*

► Table ronde de l'Après-midi (jusqu'à 16H00)

#### **Brésil, Argentine, Uruguay, Vénézuéla, Pérou, Bolivie, Equateur : une autre politique est possible.**

*Ils prouvent qu'on peut faire autrement : Nationalisation, démocratisation, gestion de la dette et refus de se faire imposer la politique des banques, dette, politiques d'éducation, de santé, de logement, etc.*

*Le soutien des peuples et le contre-exemple chilien.*

Intervenants pressentis : Jean-Yves Autexier (ancien sénateur), Bernard Cassen (président d'honneur d'Attac, secrétaire général de Mémoires des luttes), Jean-Claude Chailley (SG de RESO), Fabien Cohen (Secrétaire général de France-Amérique Latine), un représentant de Solidaires, Gérard Filoche (CN du PS), Patrick Le Hyaric (Directeur de l'Humanité), Anne Le Loarer (secrétaire de l'URIF-CGT), Aurélie Trouvé (coprésidente d'Attac)

#### **Le déjeuner sera pris sur place. PARTICIPATION AUX FRAIS : 5 €**

► Déjeuner-débat 13H15 - 14H30

**« Les services publics après la RGPP et la décentralisation : quel changement faut-il ? Quel rôle pour l'Etat et les collectivités, quels droits pour les citoyens? »**

Intervenants pressentis : JB Talbot (SG CGT SP), Magali Escot (responsable Fonction publique PG), Isabelle Sargeni (SN FSU)

**Pour faciliter l'organisation, MERCI DE VOUS INSCRIRE RAPIDEMENT pour l'ensemble de la journée en téléphonant au 06 33 82 05 15 ou par courriel sur : [vendemiaires@orange.fr](mailto:vendemiaires@orange.fr)**

*En Soirée jusqu'à 18H30 : Nos amis de «\_Convergence » organiseront, sous la présidence de Bernard Defaix, un échange sur l'actualité des Services publics.*